



PROVINCE DU MANITOBA

PROCLAMATION

« CÉLÉBRER LA MUSIQUE AU SEIN DES ÉCOLES DU MANITOBA » MAI 2018

ATTENDU QUE Au cours de l'histoire, les arts ont joué un rôle prépondérant dans l'existence humaine transmettant ainsi les valeurs culturelles au fil des années d'un lieu à l'autre;

ATTENDU QUE L'expérience artistique fait également partie intégrante de l'expérience humaine commune et contribue à la vie sur le plan personnel, social, économique, culturel, créatif et civil;

ATTENDU QUE Les élèves qui ont des connaissances artistiques sont en mesure de participer à la société de façon intelligente tout en ajoutant une certaine sensibilité, imagination, inspiration et créativité à tous leurs efforts;

ATTENDU QUE La musique joue un rôle prépondérant dans les écoles du Manitoba et dans la vie de nos élèves;

ATTENDU QUE Les accomplissements créatifs des élèves musiciens, la recherche de la beauté, du savoir et de la vérité tels que préconisés par les enseignantes et les enseignants de musique, sont dignes d'être reconnus et célébrés.

IL EST MAINTENANT FAIT ASSAVOIR QUE JE, Ian Wishart, ministre de l'Éducation et de la Formation de la province du Manitoba, proclame le mois de mai 2018, le

MOIS DE LA MUSIQUE

et recommande que les citoyennes et les citoyens de la province l'observent scrupuleusement.

Original signé par

Ian Wishart

